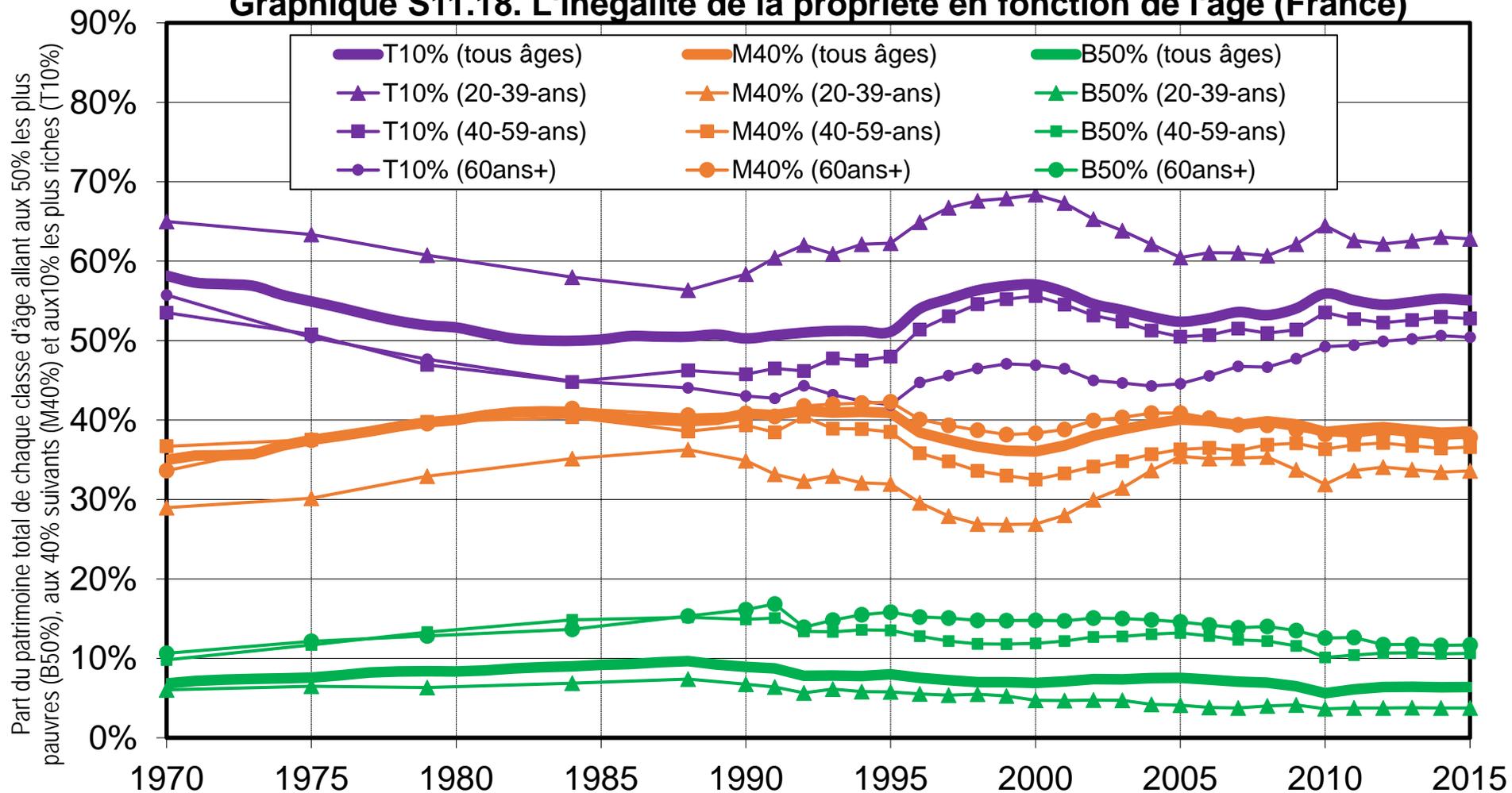


Graphique S11.18. L'inégalité de la propriété en fonction de l'âge (France)



Lecture. En France en 2015, parmi les personnes âgées de 20 à 39 ans, la part du patrimoine détenue par les 50% les plus pauvres (B50%) était de 4%, contre 34% pour les 40% suivants (M40%) et 62% pour les 10% les plus riches (T10%). Parmi les personnes âgées de plus de 60 ans, ces parts étaient de 12% 38% et 50%. La propriété est fortement concentrée à tous les âges. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/ideologie.